



Concours n° 42-2022-2023-87 -2<sup>e</sup> affichage

Début d'affichage : 2022-09-13  
Fin d'affichage : 2022-09-21

### **Nature du travail**

Sous la supervision de la direction d'école, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent comme loisirs.

### **Attributions caractéristiques**

La personne salariée de cette classe d'emplois participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives tels que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, les tournois de sport, la gymnastique.

Elle participe à des comités, réunions et suivis en lien avec des organismes sportifs et culturels.

Elle participe au choix des activités; elle élabore l'horaire du programme et en assure le fonctionnement; elle explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corrige ou en fait rapport aux autorités, selon les directives établies.

Elle se sert des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs. Selon les problèmes ou les situations rencontrées, elle peut être appelée à communiquer avec le personnel des écoles fréquentées ou à l'occasion, avec les parents.

En conformité avec la politique établie, elle peut être chargée de l'information : comité de publicité, bulletin, affichage, communiqués dans les journaux et à la radio.

Elle participe au choix de l'équipement et du matériel que le centre de services met à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faisant les recommandations appropriées aux autorités; elle supervise l'entretien des articles en inventaire et en assure une utilisation rationnelle.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### **Qualifications requises**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### **Horaire de travail**

30 heures/semaine, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30 (horaire variable, car possibilité de travail en soirée ou fin de semaine à l'occasion.)

**Lieu de travail :** École secondaire Serge-Bouchard, 640, boulevard Blanche à Baie-Comeau

**Entrée en fonction :** Immédiate

**Fin d'emploi prévue :** 22 juin 2023

**Traitement :** De 23,82 \$ à 30,82 \$ de l'heure, selon l'expérience pertinente.

Les personnes intéressées devront, **avant 16 h le 21 septembre 2022**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'originale des diplômes et relevés de notes ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec à l'adresse suivante :

Centre de services scolaire de l'Estuaire, service des ressources humaines  
620, rue Jalbert, Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8

ou par courriel au [rh@cssestuaire.gouv.qc.ca](mailto:rh@cssestuaire.gouv.qc.ca) **en mentionnant le numéro de concours.**

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.